

Objectifs généraux :
• Définir les notions d'autonomie et de dépendance • A partir de différentes situations, repérer et classer les facteurs générateurs d'une perte d'autonomie • A partir d'exemples ou d'observations, repérer les signes évocateurs d'une perte d'autonomie • A partir de différents outils, évaluer la dépendance d'une personne (exemple grille AGGIR, ...) • Préciser les objectifs et condition d'attribution de l'APA
La situation :
Mme R à 90 ans, elle a eu un accident vasculaire cérébral et présente une hémiplégie légère du côté droit. Elle vit à l'EHPAD de Delle. La cadre du service vous demande d'évaluer sa dépendance à l'aide de grille AGGIR.

1. L'autonomie et la dépendance

Une personne dépendante est une personne qui a besoin de l'aide totale ou partielle d'un tiers pour effectuer les, actes essentiels de la vie quotidienne.

L'autonomie est la capacité d'une personne à prendre elle même des décisions concernant sa vie : règles de conduite, orientation de ses actes ou décision.

2. Les facteurs générateurs d'une perte d'autonomie

Facteurs physiques	Facteurs psychiques	Facteurs liés à l'environnement	Facteurs liés aux habitudes de vie
• Le vieillissement des différents appareils et systèmes du corps : surdité incontinence perte de mobilité • Les maladies (diabète, hypertension, maladies de Parkinson, cardio-vasculaires, cancer...). • Les chutes (avec pour conséquences des fractures, dont la fracture du col du fémur). • Les accidents domestiques (brûlures, intoxications...).	• Le vieillissement cognitif (diminution de la mémoire, de la concentration...). • Les chocs affectifs (ex. : tristesse et laisser-aller après le décès du conjoint, la mort d'un animal domestique...). • Les événements de vie difficiles (perte de l'ancien logement, perte de capacités...). • Les pathologies psychiques : dépression	• Un environnement pauvre en stimulations (peu d'activités possibles dans le logement ou aux alentours). • La surprotection de l'entourage (maternage des proches qui font « à la place »). • Un logement inadapté (absence de rampes, tapis occasionnant des chutes...). • L'isolement social (impossibilité de sortir, absence d'interlocuteurs...).	• La non-utilisation des fonctions physiques (absence d'exercice, de marche, maintien de positions toujours identiques). • La non-utilisation des fonctions psychiques (absence d'exercices entretenant la mémoire, de confrontation d'idées avec les autres...). • Les mauvaises habitudes de vie (tabac, alcool, alimentation déséquilibrée, trop riche en sucre et en graisse...).

Doc. 3 Les différents facteurs à l'origine des incapacités et de la dépendance des personnes âgées.

Source : SMS Foucher

Mme Thomas, 88 ans, s'est fracturé le col du fémur et, trois mois après sa chute, se déplace encore en déambulateur. Les transferts lit/fauteuil nécessitent une aide.

M. Dumon, 82 ans, vient de perdre son épouse après 60 ans de vie commune ; il s'isole, refuse de s'alimenter.

Mme Simon, 73 ans, veuve, souffre de la maladie d'Alzheimer. Malgré l'intervention quotidienne d'une aide à domicile, son maintien chez elle devient difficile. Elle se perd dans les rues du village, oublie de fermer les plaques électriques ou l'eau de la douche...

M. Loko, 85 ans, vit dans un pavillon individuel encore chauffé au bois. Il a désormais de grandes difficultés à rentrer son bois et à gérer ce mode de chauffage. Ses enfants vivent à l'étranger et ne peuvent l'aider.

Mme Claudine, 94 ans, sans enfant, vit toujours dans son pavillon dans un petit village sans commerçant. Elle ne conduit plus et est donc dépendante de ses voisins pour tous ses déplacements. Elle s'isole de plus en plus, refusant d'être une charge pour son entourage.

M. Pleux, 82 ans, habite à Paris dans un immeuble ancien, au cinquième étage sans ascenseur. Il lui est de plus en plus difficile de monter les escaliers. Il restreint donc ses sorties et voit de moins en moins de monde.

Source : SMS Foucher

2.1. Pour chaque situation donner le facteur générateur d'une perte d'autonomie et classez-les ?

État de santé	Logement	Environnement au sens large
Chutes Psychologique	Inadapté : mode de chauffage, absence d'ascenseur	Deuil dans son entourage Pas de famille à proximité Environnement proche inadapté (village sans commerces,...) Isolement

3. L'évaluation de l'autonomie

La grille nationale Aggir permet d'évaluer le degré de dépendance du demandeur de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa), afin de déterminer d'une part l'éligibilité à l'allocation, et d'autre part le niveau d'aide dont il a besoin. Les niveaux de dépendance sont classés en 6 groupes dits "iso-ressources" (Gir). À chaque Gir correspond un niveau de besoins d'aides pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne.

La grille Aggir évalue les capacités de la personne âgée à accomplir 10 activités corporelles et mentales, dites discriminantes, et 7 activités domestiques et sociales, dites illustratives.

Seules les 10 activités dites discriminantes sont utilisées pour déterminer le Gir dont relève la personne âgée. Les 7 autres activités dites illustratives sont destinées à apporter des informations complémentaires à l'évaluateur pour mieux appréhender la situation globale de la personne. La grille Aggir est intégrée à un référentiel d'évaluation qui permet de recueillir l'ensemble des informations nécessaires à l'élaboration du plan d'aide de la personne âgée.

En fonction de son degré de dépendance, la personne âgée est classée dans un groupe iso-ressources (Gir). Il existe 6 Gir. Seuls les Gir 1 à 4 ouvrent droit à l'Apa.

La personne relevant des Gir 5 ou 6 peut demander une aide-ménagère ou une aide auprès de sa caisse de retraite.

GIR 1	Personnes confiées au lit ou au fauteuil et ayant perdu leur autonomie mentale, corporelle, locomotrice et sociale, qui nécessitent une présence indispensable et continue des intervenants
GIR2	Deux sous-groupes : - personnes confiées au lit ou au fauteuil dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées et qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante ; - personnes dont les fonctions mentales sont altérées mais qui ont conservé leurs capacités locomotrices.
GIR3	Personnes ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice mais qui nécessitent quotidiennement et plus de deux fois par jour des aides pour leur autonomie corporelle. L'hygiène de l'élimination nécessite l'aide d'une tierce personne.
GIR4	Deux sous-groupes : - personnes qui n'assument pas seules leur transfert mais qui une fois levées peuvent se déplacer à l'intérieur du logement. Elles doivent être aidées ou stimulées pour la toilette et l'habillage ; - personne n'ayant pas de problèmes locomoteurs mais qui doivent être aidées pour les activités corporelles y compris les repas.
GIR5	Personnes qui assurent seules leurs transferts et déplacements à l'intérieur de leur logement, s'alimentent et s'habillent seules. Elles peuvent nécessiter une aide ponctuelle pour la toilette et les activités domestiques.

3.1. Renseignez la Grille AGGIR ci-dessus pour la situation de Mme R.

Mme R à 90 ans, elle a eu un accident vasculaire cérébral et présente une hémiplégie légère du côté droit. Elle vit à l'EHPAD de Delle.

Le matin, elle a besoin d'une aide partielle pour se laver (le bas) et s'habiller (elle ne peut boutonner ses habits)

Pour le repas, il faut l'aider car elle n'a plus de force dans la main droite (couper la viande, ouvrir ses yaourts...), et ensuite elle mange seule. Elle va aux toilettes seules.

Elle se déplace avec une canne mais pour sortir dehors elle a besoin d'une aide.

Lorsque la nuit, elle a besoin elle appelle les aides-soignantes avec la sonnette.

Son fils vient récupérer ses habits pour les laver, elle aime être coquette. Elle aime sortir avec l'animatrice pour faire des courses afin d'améliorer son quotidien.

Elle s'occupe en faisant des mots croisés et en regardant la télévision ce qui lui convient parfaitement.

GRILLE NATIONALE AGGIR

Cefja
N° 11510'01

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE EXAMINÉE

Nom : Ame R. Prénom : _____

Numéro d'immatriculation : _____

Adresse : EHPAD

Code Postal : 190100 Commune : DELLE

SITUATION AU REGARD DES ACTES ESSENTIELS ET ORDINAIRES DE LA VIE

VARIABLES DISCRIMINANTES - AUTONOMIE PHYSIQUE ET PSYCHIQUE		
COHÉRENCE : converser et / ou se comporter de façon sensée		
ORIENTATION : se repérer dans le temps, les moments de la journée et dans les lieux		
TOILETTE : concerne l'hygiène corporelle	Haut	B
	Bas	B
HABILLAGE : s'habiller, se déshabiller, se présenter	Haut	B
	Moyen	B
	Bas	B
ALIMENTATION : manger les aliments préparés	Se servir	C
	Manger	C
ÉLIMINATION : assumer l'hygiène de l'élimination urinaire et fécale	Urinaire	
	Fécale	
TRANSFERT : se lever, se coucher, s'asseoir		
DÉPLACEMENT À L'INTÉRIEUR : avec ou sans canne, déambulateur, fauteuil roulant...		
DÉPLACEMENT À L'EXTÉRIEUR : à partir de la porte d'entrée sans moyen de transport		
COMMUNICATION À DISTANCE : utiliser les moyens de communication, téléphone, sonnette, alarme ...		
VARIABLES ILLUSTRATIVES - AUTONOMIE DOMESTIQUE ET SOCIALE		
GESTION : gérer ses propres affaires, son budget, ses biens		
CUISINE : préparer ses repas et les conditionner pour être servis		
MÉNAGE : effectuer l'ensemble des travaux ménagers		
TRANSPORT : prendre et / ou commander un moyen de transport		
ACHATS : acquisition directe ou par correspondance		
SUIVI DU TRAITEMENT : se conformer à l'ordonnance du médecin		
ACTIVITÉS DE TEMPS LIBRE : activités sportives, culturelles, sociales, de loisirs ou de passe-temps		

A : fait seul, totalement, habituellement, correctement
B : fait partiellement, non habituellement, non correctement
C : ne fait pas.

A _____, le _____

Signature et cachet du praticien

ATTENTION

Ce document doit être joint, sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la caisse primaire d'assurance maladie, à l'attestation d'incapacité à accomplir les actes ordinaires de la vie

Modèle 5 2402

4. L'APA

Source RetraiteplusTV :

<https://www.youtube.com/watch?v=nLvVFy4O8FE>

<http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/beneficier-daides/lapa-est-lallocation-personnalisee-dautonomie/facile-a-lire>

4.1. Que veut dire APA ?

Allocation personnalisée d'autonomie

4.2. Quelles sont les conditions d'attribution de l'APA ?

- Etre âgé de plus de 60 ans
- Avoir besoin d'aide dans les AVQ ou une surveillance régulière suite à une perte d'autonomie physique ou mentale
- Etre évalué GIR 1 à 4
- Cela dépend du montant des ressources

4.3. Que finance l'APA ?

APA Domicile	APA EHPAD
Aide pour les AVQ Aménagement du domicile	financement de la partie dépendance pour les accueils en longs séjours ou séjours temporaires

4.4. Qui attribue l'APA ?

Le conseil départemental

4.5. Quelles sont les procédures d'attribution de l'APA en EHPAD ?

Demande de dossier vers le médecin coordonnateur de l'établissement ou au CCAS de sa commune

Evaluation du GIR

Envoyer le dossier complet au conseil départemental

Examen du dossier par les médecins du conseil départemental et de la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) qui envoie une notification

4.6. La tarification de la maison de retraite sera :

Tarif hébergement+ tarif soins + (tarif dépendance - APA)